

## Suivi de l'application de l'article 53.0.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) aux stations de production d'eau potable municipales

### Région administrative : Bas-Saint-Laurent

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Lac-au-Saumon	X 0008357	Lac-au-Saumon (poste de chloration)	1170	N
Lac-au-Saumon	X 0010521	P.M.M. Parent - Réseau 1	25	N
Lac-au-Saumon	X 0010522	P.M.M. Parent - Réseau 2	35	N
La Rédemption	X 0009774	La Rédemption (poste de chloration)	250	C
Saint-Donat	X 0009745	Saint-Donat (poste de chloration)	400	C
Saint-Fabien	X 0009792	Saint-Fabien (usine de filtration)	1500	C
Saint-Gabriel	X 0010621	Saint-Gabriel (poste de chloration)	800	C
Saint-Ulric	X 0009857	Saint-Ulric (poste de chloration)	838	C
Sainte-Félicité	X 0009841	Sainte-Félicité (poste de chloration)	960	C
Sayabec	X 0010452	Sayabec (poste de chloration)	1870	N
Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Notre-Dame-du-Lac)	X 0008839	Notre-Dame-du-Lac (poste de chloration)	1800	C

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Capitale-Nationale

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Mauricie

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Saint-Tite	X0008354	Saint-Tite (poste de chloration)	7156	C
Shawinigan	X0008261	Grand-Mère (poste de chloration)	14233	C
Shawinigan	X0011550	Shawinigan (autre traitement)	32300	C

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Estrie

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Montréal

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Montréal	X0008086	Montréal (Usine Atwater)	1511028	C
Montréal	X0008085	Montréal (Usine DesBaillets)		C

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Outaouais

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Abitibi-Témiscamingue

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Angliers	X2114253	Angliers (poste de chloration)	94	N
Belleterre	X2114564	Belleterre (poste de chloration)	361	N

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Côte-Nord

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Baie-Comeau	X0010426	Baie-Comeau (Mingan) (autre traitement)	13183	C
Baie-Comeau	X0010423	Baie-Comeau (Sainte-Amélie) (poste de chloration)	8970	C
Baie-Comeau	X0010425	Baie-Comeau (Saint-Georges) (poste de chloration)	2461	C
Baie-Johan-Beetz	X0009692	Baie-Johan-Beetz (autre traitement)	82	C
Chutes-aux-Outardes	X0008237	Chutes-aux-Outardes (poste de chloration)	2279	C
Fermont	X0009997	Fermont (autre traitement)	3290	C
Les Bergeronnes	X0009961	Grandes-Bergeronnes (poste de chloration)	900	C
Les Escoumins	X0008243	Escoumins (poste de chloration)	2000	C
Port-Cartier	X0009699	Rivière-Pentecôte (poste de chloration)	154	C
Schefferville	X0009570	Schefferville (poste de chloration)	200	C
Île d'Anticosti	X0009551	Port-Menier (poste de chloration)	369	C
Blanc-Sablon	X0010666	Blanc-Sablon (poste de chloration)	1140	C

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Nord-du-Québec

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Cloridorme	X0009052	Cloridorme (poste de chloration)	1460	C
Gaspé	X0009057	Gaspé (nouvelle prise) (poste de chloration)	5670	N
Gaspé	X0009058	Gaspé (Saint-Maurice) (poste de chloration)	4320	N
Percé	X0009061	Percé (poste de chloration)	800	N
La Martre	X0009025	La Martre (partie est) Auberge	115	N
La Martre	X0009024	La Martre (secteur ouest) Bur. mun.	45	N
Caplan	X0009098	Caplan	2807	N

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Laval

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Lanaudière

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

## Région administrative : Laurentides

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Montérégie

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)

### Région administrative : Centre-du-Québec

Municipalité où se situe la station de production d'eau potable	N° de la station de production	Nom de la station municipale de production d'eau potable	Population desservie <sup>1</sup>	Réception du rapport trimestriel exigé par l'article 53.0.1 octobre 2019 <sup>2</sup>
Aucune station d'eau potable municipale n'est visée par les exigences de l'article 53.0.1 dans cette région.				

<sup>1</sup> Population desservie par l'intermédiaire des réseaux municipaux alimentés par la station

<sup>2</sup> Légende : C = rapport complet; I = rapport incomplet; N = non (aucun rapport reçu)